

La semaine a été fraîche du côté des maximales comme des minimales, avec des moyennes journalières de 2°C en dessous des normales. C'est assez rare pour être noté. Ce n'est pas un mal pour les très gros colzas qui vont ralentir un peu, par contre les derniers colzas semés/levés ont du mal à rattraper leur retard. Un léger répit du côté des pluies a permis d'avancer les chantiers de semis de blé dans les parcelles libres.

Le début de la campagne betteravière a été différé pour tenter de récupérer un peu de sucre sur les tonnages énormes qui ont été perdu par la pression jaunisse. Elle est très importante sur notre département, encore pire au sud de Paris, mais un moindre sur le nord de la région Hauts de France. Les chantiers de récolte sont donc en cours, mais les conditions de portance se sont dégradées depuis les premières récoltes, et dans les terres un peu fortes et/ou secteurs très arrosés sur les dernières semaines, les conditions de récolte sont déjà assez mauvaises.

COLZA

Pas de souci ravageurs cette semaine

La plupart des colzas dépassent largement les stades de sensibilité aux principaux ravageurs foliaires tels que les altises, les limaces, les pucerons, sans compter que le temps agité ralentit l'activité déjà faible des insectes.

Sur les plus petits colzas, en dessous de 4 feuilles, le risque théorique existe, mais leur avenir est de toute façon hypothéqué par leur faible développement.

Les charançons du bourgeon terminal sont également très discret et peu dommageables dans notre région, encore moins sur des colzas normalement développés.

Evaluation du risque larves d'altise

Les plus gros colzas résistent assez bien aux attaques de larves d'altises, le but étant que les larves restent dans les pétioles. Pour cela il faut que les plantes restent vertes et poussantes jusqu'à l'arrivée de conditions hivernales plus froides qui stoppent la végétation, mais empêchent aussi les larves de migrer vers le cœur des plantes.

Le pic de vols a eu lieu fin septembre et le modèle Terre Innovia simule une éclosion des pontes correspondantes fin octobre. Sur les colzas à risque, car moins développés, prévoir de faire un diagnostic visuel au champ (ou mieux méthode Berlèse au bureau) début novembre pour bien prendre en compte le pic de vols et ne pas trop sous-estimer la pression éventuelle du ravageur.

BLE

Semis en cours

Avec le relatif répit du côté des précipitations, les semis ont bien avancé en fin de semaine. Continuer avec les variétés telles que Garfield ou Sanremo etc ... puis les variétés telles que Extase, Fructidor, Rubisco, Absalon, Chevignon, Winner qui sont actuellement dans leur créneau optimum. Il est encore un peu tôt pour Filon mais qui de toute façon se sème souvent derrière les derniers enlèvements de betteraves.

Ajuster les densités aux conditions de semis sans exagérer. Il faut se souvenir que 5 à 600 talles de 3 feuilles par mètre carré au stade épis 1 cm suffisent largement pour assurer le potentiel ! A 200 pieds il suffit donc d'avoir un maître brin + 2 talles. En fait c'est plus souvent l'hydromorphie hivernale que les mauvaises conditions de semis qui peut pénaliser le potentiel.

Le plus important est :

- de bien mettre tous les grains entre 1,5 de profondeur pour assurer la sélectivité des herbicides racinaires, et 2 cm maximum pour assurer le potentiel. Dès que les conditions le permettent (!), il faut donc utiliser les roulettes de contrôle de profondeur.
- de ne pas faire de lissage sur le fond du lit de semence (dents pattes d'oie ou rotative utilisée de façon trop intensive).

Ravageur, commencer le suivi sur les parcelles levées

Les conditions sont peu favorables aux vols de psammotettix alienus, et l'on devrait esquisser ce risque cette année.

Les premiers pucerons sont présents, eux aussi perturbés par les conditions climatiques pluvio-venteuses. Pas de risque d'atteindre le seuil de 10% de pieds colonisés cette semaine. Par contre, sur les parcelles levées, il faudrait commencer à poser les plaques jaunes engluées pour détecter la date d'arrivée des pucerons en parcelles. Cette précaution permet d'appliquer la deuxième partie de la règle de décision, qui est de protéger les parcelles au bout de 10 jours de présence, même en dessous du seuil de 10% de pieds colonisés.

Ces pièges permettront également de suivre la dynamique des vols pour savoir si les parcelles non levées, voire non semées à ce jour vont échapper à ce risque pucerons. Pour se donner une idée du pouvoir virulifère des pucerons, on peut observer l'état symptomatique des repousses. Attention toutefois de ne pas observer des repousses d'orge d'une variété tolérante !

Les limaces sont également encore peu présentes pour l'instant, mais là aussi la pose de pièges est intéressante car on pourrait assister à un redémarrage rapide de l'activité des limaces noires. Or celle-ci sont plus discrètes et difficiles à observer que les limaces grises, avec potentiellement des attaques sur grains dont on risque de se rendre compte trop tardivement contrairement aux attaques foliaires plus visibles.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 20 octobre 2020 (BSV G.C. N°36), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.